

**LA PLUS FORTE**  
**VENTE DE LA REGION**  
LILLE. 104. Rue de Paris  
PARIS. 43. Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Œuvre de Mort

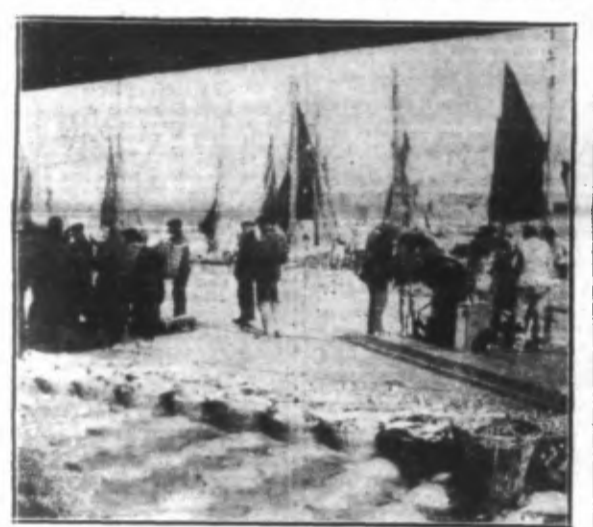
## DES Braconniers de Mer

Au tour d'une grande enquête menée ces jours-ci à Dunkerque, Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Calais et Boulogne



Retour de pêche à DUNKERQUE. où a débuté l'enquête nationale sur la pêche maritime.

Il y a plusieurs mois, nous avons fait paraître, ici même, une enquête intitulée « La crise de la pêche maritime dans le cadre de la région flamande ». Or, ces jours derniers, le Gouvernement a ouvert une enquête sur la pêche maritime et son représentant, M. BAUDOUIN, administrateur général, Inspecteur des Services de l'Inspection Maritime au Ministère de la Marine marchande, l'a commencée par le Nord.



Le minck de GRAND-FORT-PHILIPPE où M. BAUDOUIN, Délégué du Gouvernement Français, s'est également rendu ces jours-ci.

MERLIN, conseiller général, TORRIS et GOURDIN, armateurs ; à Grand-Fort-Philippe, avec M.M. MARCHAL, maire, LEFEBVRE et COMBES, armateurs et cinq patrons pêcheurs.

De là, M. BAUDOUIN est passé dans le Pas-de-Calais via Calais et Boulogne. On attendra, naturellement, dans les milieux de la pêche maritime, les résultats de ce tour de France côtier et les remèdes qu'on prétend apporter à une crise très inquiétante.

Permettons-nous, en toute simplicité, d'évoquer, ici, les titres des articles que nous avons fait paraître au sujet de la crise de la pêche maritime :

**La lutte contre les braconniers**  
Or, précisément, il y a une question commune à tous les ports de France qu'il faut résoudre, c'est celle du braconnage en mer.

### LE SCANDALE DE BAILLEUL

Tandis que l'instruction se poursuit, le juge et son greffier nous font d'importantes déclarations

Ils rejettent l'un sur l'autre la responsabilité des faits qui ont motivé les inculpations

Après la double inculpation lancée par le Parquet d'Alsace contre le juge de paix de Bailleul, Pierre BRION-VAIL, pour concussion, corruption et forfaiture et contre son greffier Alphonse LOVINY, pour complicité, l'instruction de l'affaire s'est poursuivie hier dans le chef-lieu de canton, où M. Gérard LEFEBVRE, inspecteur principal de la Brigade Mobile de Lille a passé la journée à entendre différentes victimes du magistrat cupide.

**« Affaire de minime importance »**  
C'est par une sentence que le juge a cru devoir commencer sa déclaration, que nous transcrivons mot à mot, lui laissant bien entendu l'entière responsabilité de ses affirmations et accusations :

**« Je saurai prendre mes responsabilités à l'égard de mon greffier »**  
« Par ailleurs, je ne me suis jamais immiscé dans les affaires du greffe, pas plus que dans la perception des frais relatifs aux actes. »

**Le juge se fâche...**  
« Il est enfin différents reproches qu'on m'adresse et sur lesquels je tiens à faire une mise au point. »

## LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ne s'est pas prononcé hier sur le rattachement de la Sarre au Reich

DES DIFFICULTÉS SE SONT ÉLEVÉES AU DERNIER MOMENT, MAIS ON CROIT QU'UN COMPROMIS PERMETTRAIT DE PROCLAMER AUJOURD'HUI MÊME L'UNION ET DE FIXER LA PRISE EN POSSESSION DU TERRITOIRE SARROIS PAR L'ALLEMAGNE AU 1<sup>er</sup> MARS PROCHAIN



SARREBRUCK est en fête et les habitants manifestent leur joie d'être rattachés à l'Allemagne. Les drapeaux hitlériens sont sortis à toutes les fenêtres des maisons de la ville.

Hier, à 13 h. 10, il avait été annoncé officiellement à Genève que la séance que le Conseil de la S.D.N. devait consacrer l'après-midi à la Sarre était renvoyée.

Cette nouvelle a provoqué dans les milieux internationaux une certaine sensation car elle était en effet inattendue. D'après une seconde dépêche, on croyait savoir que cette détermination avait été prise en raison de difficultés qui s'étaient élevées au dernier moment.

### La question de la transmission des pouvoirs de la France au Reich

Donc, le Conseil de la Société des Nations devait régler hier après-midi virtuellement le sort de la Sarre en votant une résolution par laquelle serait consacré officiellement le résultat du plébiscite et prononcé en conséquence l'union de la Sarre au Reich. Il resterait à fixer dès lors la date de la transmission des pouvoirs ainsi qu'à régler définitivement un certain nombre de questions dont le gouvernement français a fait parvenir la liste au Comité des Trois.

De même il ne pourrait être question de délimitation de la Sarre avant que fut connu le sort du territoire. Mais à présent que la Sarre va faire partie intégrante du Reich, il est légitime que la France réclame pour le territoire sarrois l'application des clauses du traité en vigueur depuis 1919 à l'ensemble du territoire allemand. Cette position du gouvernement français, à première vue inacceptable, est pourtant atténuée d'un côté par les porte-parole de Berlin qui ne peuvent se faire à l'idée que les clauses militaires du traité de Versailles puissent, en ce qui concerne la Sarre, pour le moins survivre à la victoire plébiscitaire du 13 janvier.



Un mannequin qui représente MAX BRAUN, le chef du « Front communiste », a été juché par les nazis au-dessus d'une foule indiquant le chemin de la France où, pensent-ils, celui-ci va chercher refuge.

« Hier matin, M. Litvinof, commissaire du peuple aux Affaires étrangères, a conféré avec M. Joseph Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne. »

« Sur ce point, il cita des chiffres qui méritent notre production dans une infirmité affarant sur le marché mondial. Il insista également auprès du Président du Conseil pour qu'il supprime la politique des contingents suivie par la France et origine de bien des difficultés rencontrées par nos industriels dans leur commerce avec l'étranger. »

« Cette industrie est à l'heure actuelle entièrement libre de sa vente, elle travaille et exporte plus que jamais, car elle ne souffre plus de la question de la transmission des pouvoirs. »

### L'AIDE à l'Industrie Dentellière Calaisienne

Une démarche en ce sens a été faite hier après le Président du Conseil par une délégation de patrons et d'ouvriers

Les industries calaisiennes et plus particulièrement celle du tulle et de la dentelle luttent depuis longtemps devant les méfaits de la concurrence étrangère. La situation est devenue telle que devant l'impossibilité de se défendre personnellement et utilement, les personnalités qui dirigent ces industries, en accord avec leurs ouvriers, se sont adressées hier au gouvernement pour lui demander de venir à leur aide.

**La composition de la délégation**  
La délégation qui s'est rendue à Paris pour se rencontrer avec le Président du Conseil, avait, à sa tête M. Léon VINCENT, député du Pas-de-Calais.

« Après avoir présenté à M. P.-E. FLANDIN les personnalités qui l'accompagnent, M. Léon VINCENT fit au Président du Conseil un exposé général de la situation de plus en plus tragique de Calais, et de l'état alarmant dans lequel se trouve l'industrie dentellière, la principale de leur ville. »

« Précisant alors avec une grande minutie les détails, M. VERMEULEN, président de la Chambre syndicale du tulle et de la dentelle, fit connaître les revendications de la fabrique. »

« Il réclama l'intervention du gouvernement en vue de la conclusion de nouveaux accords commerciaux ayant pour but d'obtenir la diminution des droits de douanes frappant les dentelles et établis par certains pays étrangers, clients de Calais. »

## Les 250.000 francs de Prix de notre Grand Concours de la "Profession Préférée"

### LISTE DES GAGNANTS

- 1<sup>er</sup> Priz. — M. LEGAY Jean, Sarlatum, pavillon 2, à HELFAUT.
- 2<sup>es</sup> Priz. — M. ALLART-DESCHACK, Coron A, N° 6, à DORIGNIES.
- 3<sup>es</sup> Priz. — Mme Vve DUPONT-FOURNIER, rue du Calvaire, à CALONNE-RICOUART.
- 4<sup>es</sup> Priz. — M. Rachel VELOUT, rue Jean-Jaurès à AULNOY-LEZ-VALENCIENNES.
- 5<sup>es</sup> Priz. — M. VERBURGGE Adolphe, rue Emile-Baaly, à LAPUIGNY.
- 6<sup>es</sup> Priz. — M. LAMARCHE Léon, Impasse du Moulin Saint-Jean, N° 48, à VALENCIENNES.
- 7<sup>es</sup> Priz. — Mme PLACE Emille, avenue Dumipierre, N° 318, à VALENCIENNES.
- 8<sup>es</sup> Priz. — M. BARTHOLOMEU Maurice, rue La Marlière, N° 78, à TOUROOING.
- 9<sup>es</sup> Priz. — Mme DEVAUX Yvonne, Caserne de Gendarmerie, à DENAIN.
- 10<sup>es</sup> Priz. — M. LEDREUX François, rue Maurice-Bevaux, N° 41, à HELLEMMES.
- 11<sup>es</sup> Priz. — M. DEVAUX Jules, Caserne de Gendarmerie, à DENAIN.
- 12<sup>es</sup> Priz. — Mlle MORRIEN Juliette, rue Neuve, à MONTIGNY-EN-GOHELLE.

### Une visite à la station de T. S. F. de Camphin



Les membres de l'Association de Radiophilie du Nord de la France ont visité, hier, mercredi, les chantiers de la future station de CAMPHIN-EN-CAREMBAUT. Nos photos montrent, EN HAUT : Les membres du Conseil d'Administration de l'A. R. N. entourant MM. PLOUVIET et LAMARCHE. — EN BAS : La salle des machines qui est achevée.

Lire le compte rendu, en septième page, en Chronique « RADIO - RÉVEIL »